

LES INEXISTANTS DU SÉGUR : DE L'OUBLI AU DÉNI !

L'été dernier, l'annonce du Ségur social pour certain.e.s et pas pour toustes, en avait mis plus d'un.e en colère parmi le personnel du Samusocial de Paris. Notamment les agent.e.s de restauration, d'entretien et d'accueil, pourtant en lien quotidien avec les hébergé.e.s. Or, selon le gouvernement et les tutelles, tout comme pour la direction du Samusocial de Paris, ce contact direct était bien l'un des principaux critères pour définir qui pouvait bénéficier ou non de cette prime. Sans compter que pour nous, SUD Santé Sociaux, nous revendiquons cette prime pour toustes.

Cette colère avait servi entre autre de terrain fertile pour la mobilisation du 29 septembre 2022, à l'appel des principaux syndicats au niveau national, dont la CGT et Sud-Solidaires, contre la cherté de la vie. Et puis, plus rien. Le silence total sur cette prime. Le sentiment d'injustice couve pourtant bel bien encore dans nos centres, cumulé avec désormais la colère de la réforme des retraites, les violences policières et le mépris des élites envers la classe moyenne et les plus précaires, celles et ceux qui étaient en première ligne durant les confinements, qu'on applaudissait tous les soirs aux fenêtres, ceux qui ramassent nos ordures tous les matins !

Le président du Samusocial de Paris, M Cristnacht, s'était engagé vis-à-vis du personnel à donner des suites à ces revendications autour du Ségur pour celles et ceux qui se sentaient lésé.e.s. Et ce en novembre 2022. Depuis, toujours pas de retour sur les suites des négociations entre la direction du Samusocial de Paris et ses tutelles autour de cette question. Les salarié.e.s attendent toujours une réponse. Nous avons relancé la direction à ce sujet en mars dernier. Celle-ci nous avait à nouveau garanti qu'elle ferait une réponse aux salarié.e.s. Toujours rien. Oubli ? Mépris ? Notre travail syndical ne peut se réduire à rappeler les engagements non tenus à la direction. Car une fin de non-recevoir finit pas être un choix politique, et non un oubli. D'oubli on passe à déni.

La vérité est dure à entendre : nous sommes bien seul.e.s face à cette revendication au sujet du Ségur. Il n'y a que les salarié.e.s et nous. Le reste, c'est la sourde oreille, les yeux bandés. Que faire ? Un seul et unique syndicat, qui plus est, minoritaire, ne peut se lancer dans une lutte à l'intérieur du Samusocial de Paris, pour réclamer à nouveau cette prime. Et sans le soutien du personnel, cela devient impossible. Donc, soit, il y a une lutte en interne au Samusocial de Paris pour réclamer cette prime, en intersyndicale, soit il n'y aura pas. A nous de choisir et chacun doit assumer ses responsabilités. Dernière alternative sinon, reste la mobilisation interprofessionnelle, entre personnels de plusieurs établissements ayant les mêmes tutelles (Ville de Paris, Drihl, ARS, Préfecture), en allant manifester devant chaque institution de nos tutelles et financeurs, soit simultanément, soit une à une. Mais une telle mobilisation, ne devrait certes pas se limiter au Ségur, mais bel et bien pour des augmentations dignes de salaires, à hauteur au minimum de 400 euros net immédiatement, pour commencer. A nous de choisir. Nous l'avons déjà fait en intersyndicale au niveau départemen-

tal du Val-de-Marne, au siège de Natixis juste à côté du Berlier ou encore à la TIRU (centre de traitement des déchets) également tout près de nos nouveaux locaux, ou encore à Sanofi, LVMH, Euronext ou sur les périphériques. Nous pouvons commencer par lancer un appel : qui est prêt à faire des piquets de grève, des occupations et des barrages devant les tutelles ? Si nous récoltons un nombre suffisant de volontaires, l'action se fera. (sud@samusocial-75.fr).

CUMUL DES EMPLOIS : DANGER !

Notre Union Syndicale Solidaires à laquelle SUD Santé Sociaux appartient, participe notamment par le biais de Solidaires Finances Publiques, au Collectif Racket, collectif informel né en 2008, au sein du GISTI (Groupement d'Information et de Soutien aux Immigré.e.s), avec d'autres syndicats, collectifs et associations, comme l'Union Nationale des Sans Papiers. Ce collectif dénonce le racket, par l'Etat, des immigré.e.s qui paient des impôts mais qui en échange ne peuvent bénéficier de toute une série d'avantages et notamment la sécurité sociale, car en situation administrative précaire, ou par exemple, en n'acceptant pas leurs déclarations de revenus. Plusieurs banques acceptent d'ouvrir des comptes aux étrangère.ers en situation administrative précaire, mais une fois l'argent rentrée, iels ne peuvent plus retirer de sous. Nombreuses.eux sont les étrangère.ers qui par peur de se voir notifier une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) n'osent pas se rendre aux convocations envoyées par les impôts, et ne récupèrent donc pas leurs avis d'imposition, les handicapant dans de nombreuses autres démarches administratives. Parfois iels reçoivent tout de même une PPE (Prime pour l'emploi) mais la situation de travail au noir révélée, iels sont obligé.e.s de la rembourser. Egalement, nombreux sont les employeurs fournissant de fausses fiches de paie ou qui font mine de rien face à des situations d'emprunts d'identités par des salarié.e.s en situation administrative précaire. Parfois certain.e.s travaillent sous un faux nom, mais c'est le/la prêteur.euse du nom qui reçoit les avantages liés au salaire : allocations chômage, retraite, RSA... La déclaration pré-remplie provoque parfois une surimposition, plusieurs fois la même personne, notamment en cas d'homonymie ou d'utilisation d'alias. Nous connaissons toustes le jeu de noms et prénoms qui s'inter changent, le nom à la place du prénom, et vice-versa, le nom institué en prénom d'office à défaut de prénom déclaré formellement, etc.

Cette situation couve et favorise parfois le suremploi et le cumul non déclaré des emplois. Des personnes avec deux CDI de 35h qui travaillent le jour et la nuit sans que les employeurs respectifs en soient formellement informés, bien que nous doutions sur la réalité de leur ignorance. Quand on signe un contrat au Samusocial de Paris, nous sommes censé.e.s informer l'employeur si nous avons un autre contrat ailleurs.

Nous, en tant que syndicat, nous ne sommes pas là pour enlever le pain de la bouche des salarié.e.s. Si une personne souhaite avoir deux ou trois métiers pour gagner



plus d'argent, on n'a pas à les en empêcher. Les raisons pour lesquelles nous pouvons avoir besoin de « plus d'argent » sont nombreuses : envoi d'argent au pays, maintien de toute une famille à charge non déclarée, traites, emprunts... Mais il y a aussi des réalités plus inquiétantes comme devoir rembourser à vie des passeurs ou des trafiquants d'être humains, pour pouvoir s'en affranchir, ou payer une dîme au pays à une mafia locale qui menace nos familles au village.

La justice réprime ces organisations criminelles et en tant que syndicat nous ne pouvons cautionner les situations de dépassement de la limite légale du nombre d'heures travaillées par semaine. C'est une mise en danger pour la santé et la sécurité des travailleuses.eurs mais aussi pour les patient.e.s, les usagères.ers, les hébergé.e.s, surtout dans le secteur du soin. La fatigue peut favoriser des erreurs qui peuvent être fatales quand on administre des médicaments, que l'on doit faire des soins au corps, manipuler des seringues souillées, etc. Et cette situation de suremploi favorise également les tensions entre équipes et une qualité de travail moindre, car on s'assoupit régulièrement dans les temps de pause et on perd la motivation ou l'on devient addict du travail.

Nous tenons donc à lancer un appel aux salari.e.s du Samusocial de Paris : « *Soyons prudent.e.s dans ce genre de situation. Pensons à notre santé et à la sécurité des patient.e.s* ». Le suremploi n'est pas la solution. Ce sont des salaires dignes qu'il faut, des régularisations pérennes de titres de séjour sans condition, un meilleur accès à des logements, des meilleures formations professionnelles et des évolutions de carrières pour toustes, sans discriminations dues à nos origines sociales, nationales, ethniques, de genre ou autre.

Le Samusocial de Paris a l'avantage de pouvoir embaucher du personnel étranger, car bien que nous soyons de la Fonction Publique d'Etat, nous sommes cependant des contractuel.les et non pas des fonctionnaires. Et il ne faut pas se mentir, il est plus facile d'exploiter des étrangères.ers qui ont la pression du renouvellement de la carte de séjour, que des nationaux français : on leur change plus facilement les horaires, les jours de travail, on les menace de ne plus leur donner du travail dans le cas de vacances par exemple, en les menace de ne pas renouveler un CDD, un contrat après une période d'essai ou une promesse d'embauche, etc.

SUD Santé Sociaux ne peut cautionner de telles pratiques qui plus est racisantes et xénophobes. Mais le changement de cette situation, ne passera jamais par la criminalisation des personnes précarisées. C'est un système qui abuse et qui exploite que nous devons dénoncer et combattre.

OCCUPATION DE NATIXIS, FACE AU BERLIER

6 Avril 2023, 8h du matin, environ 200 personnes se rassemblent au point de rendez-vous sur Ivry, à proximité du Berlier : syndicalistes CGT, SUD-Solidaires, FSU et CNT du Val de Marne notamment, collectifs, associations et élu.e.s locaux. Mégaphone en main, banderoles et déguisements, on se dirige, sous la pluie, vers le siège de Natixis, via le pont Massena et Boulevard du Périphérique. En AG intersyndicale et interprofessionnelle, la décision avait été prise quelques jours auparavant : occuper et bloquer l'entrée du siège de Natixis pour dénoncer notamment la fraude fiscale de 140 milliards d'euros. Après quelques instructions, nous nous partageons les entrées de Natixis à bloquer : on ne laisse entrer aucun.e employé.e. En leur demande de venir manifester l'après-midi à Paris suite à l'appel national intersyndical de grève et de mobilisation contre la réforme des retraites et les violences policières. Nous échangeons avec certains d'entre elles/eux. Beaucoup sont compréhensives.ifs du mouvement. Certain.e.s repartent pour télé-travailler depuis

chez elles/eux. Aucun.e ne désapprouve ouvertement notre blocage. L'ambiance est plutôt bonne enfant, surtout au vu des discours que notre piquet tient à haute voix, en s'adressant à elles/eux : « *Si vous retrouvez les 140 milliards de fraude fiscale, merci de nous les donner pour qu'on finance les retraites* ». Certains employés se rapprochent de nous et nous expliquent qu'une délégation allemande était venue perquisitionner leurs bureaux quelques jours avant dans le cadre de l'enquête, et que l'affaire est européenne et non pas seulement française. Par conséquent c'est à Bruxelles qu'il faudrait aller manifester, face à la Commission Européenne.

Vers 9h30, la police arrive. Quelques négociations. Puis nous décidons de lever le barrage et de laisser entrer les salarié.e.s de Natixis, pour éviter tout débordement. On se rabat donc sur l'entrée du parking Duo pour y faire un barrage filtrant et y déployer à nouveau une banderole. Nous faisons un petit coucou depuis la rue à nos collègues du Samusocial de Paris tout fraîchement arrivé.e.s au Berlier, que l'on peut apercevoir aisément. Vers 10h30, nous décidons de rejoindre le piquet de grève à quelques dizaines de mètres de là, des éboueurs, à la TIRU, Rue Bruneseau.



L'après-midi du 6 avril 2023 sera l'acte 11 de la mobilisation contre la réforme des retraites, après l'échec des négociations avec la ministre Elizabeth Borne. Les syndicats dressent après coup le nombre de 2 millions de manifestant.e.s, comme au 28 mars 2023. Le ministère de l'intérieur opposant lui, un chiffre aux environs de 800 000.

